

**PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
COMMUNAUTE FRANCAISE**

**Direction Générale des Travaux Législatifs**

**QUESTIONS D'ACTUALITE EN SEANCE PLENIERE**

**(Règlement art. 83)**

Auteur : Caroline Cassart-Mailleux

Objet : La fermeture de camps scouts à cause du virus

Madame la Ministre,

Depuis le début du mois, 10 camps de mouvements de jeunesse (sur des centaines) ont dû être fermés à cause du virus en FWB. Quatre était encore en sursis samedi dernier, en attente de résultats de tests. Pour rappel, les mesures précisent qu'un camp doit fermer à partir du moment où deux participants sont testés positifs. Les bulles sont actuellement de 100, par rapport à 50 l'année passée mais avec un protocole strict bien établi.

Le Ministre de la jeunesse flamand, Benjamin Dalle, souhaite donc s'en tenir à ce protocole alors que le Ministre fédéral de la Santé, Franck Vandenbroucke, appelait à un dépistage des enfants avant les camps, estimant qu'il vaut mieux avoir un enfant déçu de ne pas participer à son camp plutôt que tout un camp interrompu après deux ou trois jours. Il préconise dès lors les tests antigéniques ou même d'activer un code du fédéral pour un test PCR gratuit.

Madame la Ministre, quelle est votre position à ce sujet ? Pouvez-vous nous actualiser la situation ? Pensez-vous que celle-ci demande des mesures complémentaires ? Les camps peuvent-ils bien continuer en toute sécurité ?

Je profite de cette QA, Madame la Ministre, pour aborder également avec vous les intempéries de ces derniers jours qui ont causé l'évacuation de plusieurs camps scouts dans toute la Wallonie. Madame la Ministre, pouvez-vous nous faire un état des lieux de la situation ?

Je vous remercie.

Justification de l'élément d'actualité (référence article presse, site internet, ...).

Article paru dans Sudpresse le samedi 10 juillet, « Six camps scouts fermés à cause du virus, quatre en sursis »

Membre du gouvernement concerné : Valérie Glatigny

## **La réponse de la Ministre :**

Mesdames et Monsieur les Députés, ces difficultés s'ajoutent à celles déjà présentes. En effet, les mouvements de jeunesse devaient s'organiser pour faire face à une situation sanitaire difficile. Ils devaient tenir compte d'un protocole strict. À présent, ils doivent aussi gérer les intempéries.

Actuellement, 12 camps ont dû fermer en raison de contaminations. Il est important de mettre cette donnée en perspective et de relativiser: nous avons à peu près 1 000 camps qui se tiennent. Ces fermetures montrent bien que le protocole est respecté. Lorsque deux cas se déclarent, le camp doit fermer. Ce protocole est strict et a été négocié avec les mouvements de jeunesse ainsi qu'avec l'Agence pour une vie de qualité (AViQ) et l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) pour la gestion des cas. Le protocole a en outre reçu l'approbation du Risk Management Group (RMG) et est donc sûr. C'est pourquoi je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'introduire une obligation de dépistage avant les camps.

Nous avons d'ailleurs discuté de ce sujet lors de la CIM Santé publique qui a eu lieu ce matin. Nous avons convenu qu'il fallait renforcer l'information et la sensibilisation ainsi que rappeler des conseils de bons sens aux parents lorsqu'ils ont un doute sur l'état de santé de leur enfant. Avant d'envoyer son enfant au camp, il est utile de procéder à un test – comme pour le reste de la population. Si le test est positif, il faut alors entamer une quarantaine et ne pas mettre l'enfant au camp. Il faut éviter de prendre le risque de contaminer tout le monde. Nous devons simplement rappeler ces conseils de bon sens.

En ce qui concerne les intempéries, 15 camps guides ont dû être évacués à ce stade. Nous sommes en train de faire le point avec les scouts. Au niveau de mon cabinet, nous sommes en contact avec les mouvements de jeunesse. Ces derniers sont eux-mêmes en contact avec les gouverneurs des provinces. Ils ont rencontré celui de la province de Namur ce matin et celui de la province de Luxembourg cette après-midi. Une réunion est prévue avec celui de la province de Liège. Bien évidemment, les mouvements de jeunesse sont en contact avec les cellules d'urgence des communes ainsi que les pompiers.

Nous sommes en train d'évaluer les dégâts et nous attendons encore le retour de l'ensemble des mouvements de jeunesse. Nous serons évidemment attentifs aux besoins qui pourraient émerger dans un futur proche. Lors du conclave budgétaire de cette année, nous avons débloqué un montant spécial pour l'achat de tentes. Nous verrons ce qu'il convient de faire par la suite. Notre priorité principale restera la sécurité des enfants.